DÉBUT PAGE

Madame la Ministre,

DeafBlind Ontario Service soutient le mémoire présenté le 27 septembre 2018 par l’Accessibility for Ontarians with Disabilities Act Alliance (AODAA) au Parlement du Canada qui recommande d’apporter des améliorations au projet de loi C-81, Loi canadienne sur l’accessibilité (figurant à l’annexe).

En plus des recommandations de l’AODAA pour renforcer le projet de loi proposé et le rendre plus efficace, nous recommandons de mettre davantage l’accent sur les mesures suivantes visant à renforcer le projet de loi C-81 :

DÉBUT LISTE :

- renforcer le projet de loi C-81 en misant sur un libellé normatif qui définit clairement toute la réglementation applicable en matière d’accessibilité;

- inclure de solides mesures d’application de la loi pour rendre le projet de loi C-81 plus clair;

- réduire la confusion liée à la mise en oeuvre en s’assurant que toutes les organisations visées adoptent des plans d’accessibilité assortis de dates limites claires quant à leur mise en oeuvre;

- éliminer les obstacles à la communication auxquels sont confrontées les personnes handicapées en établissant des mesures de responsabilisation plus solides pour les organisations visées afin qu’elles trouvent des solutions réalisables pour améliorer l’accessibilité. Les personnes handicapées devraient participer à l’établissement de ces solutions.

FIN LISTE.

Cordialement,

Karen Madho

coordonnatrice principale des relations publiques

DeafBlind Ontario Services

17665, rue Leslie, bureau 15

Newmarket (Ontario) L3Y 3E3

Tél. : 905-853-2862, poste 243

téléc. : 905-853-3407

sans frais : 855-340-3267

k.madho@deafblindontario.com

[www.deafblindontario.com](http://www.deafblindontario.com)

**ÉVÉNEMENTS**

**Art in the Dark** (20 octobre 2018) -- Laissez votre artiste intérieur s’exprimer

**17e Congrès international en surdicécité 2019** (du 12 au 16 août) -- C’est le temps de passer à l’ACTe !

FIN DU FICHIER 1 DE 1.